

# SALIPAE

## Réunion du Comité de suivi - 25 juin 2004

### Procès – verbal

---

#### Présents :

Patrick Van Vooren	CIRB
Guy de San	Qwentès sa
Renaud Davreux	Informaticien indépendant
Emile Pirlot	O.N.E.
Sylvie Lemaire	Cabinet du Ministre de l'Enfance
Michel Vandekerke	OEJAJ - Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse, ... (CFWB)
Anne Dohogne	Coordination locale extrascolaire – Commune de Molenbeek
David Larivière	CEMO asbl
Alexis de Seume	Les Ateliers populaires asbl
Claire Weber	Le Blé en herbe asbl
Christine Redant	Réseau Coordination Enfance
Sébastien Soyez	Service public fédéral de Politique scientifique

Marie-Magdeleine de Meeûs	IDJ
Nathalie Kother	IDJ
Frédéric Simar	IDJ
Frédéric Gérard	IDJ
Thomas De Praetere	DOKEOS
Séverine Acerbis	Badje
Mathieu Catala	Badje

#### Excusés :

Luc Wilkin	ULB – Cellule Grish
Laurent Coclet	ACES asbl
Stephan Atsou	U&I Learning
Stéphane Charlier	Arc-en-Ciel
Ouafa Bouyefrouri	Swinnen asbl

#### Absents :

Perrine Humblet	Observatoire de l'Enfant (COCOF)
Christiane Heerman	Service des affaires sociales de Woluwe-Saint-Pierre

#### Présentation des partenaires

##### 1. Badje :

- Badje - Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance - est une fédération regroupant des opérateurs de l'accueil extrascolaire des enfants. C'est un secteur très diversifié, ce qui explique que les membres de Badje sont très différents (écoles de devoirs, crèches, centres de vacances, etc.) ;

- En tant que groupe de réflexion et de coordination, de pression et de défense des intérêts des Bruxellois en matière d'accueil de l'enfance, Badje déploie ses missions selon trois axes spécifiques :
  - Axe politique : défendre les intérêts du secteur de l'accueil de l'enfance (revalorisation tant quantitative que qualitative du secteur) ;
  - Axe de services : information (publication du Badje Info, un trimestriel d'information, et organisation de conférences mensuelles, les Midis de Badje) – animation (une équipe mobile d'animateurs au service du terrain) ;
  - Axe de communication : reconnaissance du secteur (au niveau politique notamment) et pour cela, coordination des actions des acteurs afin de générer un regain d'importance et d'investissement dans le secteur ;
- Badje est en charge de la coordination du projet SALIPAE.

## 2. IDJ :

- Association pour l'Information et la Documentation des Jeunes et du grand public, l'asbl IDJ a été créée en 1987 par des spécialistes de l'information de la jeunesse ;
- 1992 voit l'édition des premiers guides, fruits d'un travail documentaire de longue haleine et d'une connaissance affinée des besoins du public ;
- Cinq ans plus tard, IDJ contribue au partage des informations sur le Net : contact permanent via le courrier électronique, vitrine de toutes les activités, répertoire de sites web et guides en ligne ;
- De plus, depuis sa création, IDJ propose également des activités pour enfants pendant chaque période de vacances scolaires. IDJ est aussi à membre fondateur de l'asbl Badje ;
- C'est autant pour sa connaissance des technologies en ligne que pour sa grande expérience de tenue de bases de données qu'IDJ a été associé au projet SALIPAE.

## 3. Dokeos :

- Thomas De Praetere est professeur de philosophie à l'UCL et fondateur de la société Dokeos ;
- Il a créé le logiciel de e-learning « dokeos » il y a 4 ans et, face au besoin croissant d'intégration de e-learning dans la gestion du personnel, des carrières et des connaissances tant dans le secteur public que dans le secteur privé, a été amené à s'associer avec Frank Noten de Profondo, pour créer Dokeos, une société de e-learning et de Knowledge Management ;
- C'est autant pour sa connaissance technique des logiciels d'interactivité en ligne que pour son regard philosophique sur la pratique des échanges en ligne que Thomas De Praetere et la société Dokeos ont été associés au projet SALIPAE.

## **Le projet SALIPAE**

### L'APPEL A PROJET

En 2002 Badje et IDJ ont rentré un projet dans le cadre de l'appel à projet intitulé "programme pluriannuel de soutien au développement de la société de l'information". Il s'agit d'un appel à projets émis par le Service fédéral de politique scientifique qui vise à soutenir l'accessibilité aux nouvelles technologies par le plus grand nombre, en particulier par les publics a priori les moins susceptibles d'y accéder.

Le projet **SALIPAE : Soutien Administratif, Logistique et Informatique aux Promoteurs de l'Accueil de l'Enfant** est un projet étalé sur 4 ans et divisé en deux phases.

La première phase s'étalant du 1<sup>er</sup> décembre 2003 au 30 septembre 2005.

La deuxième phase débutera en octobre 2005 après et en fonction de l'évaluation des résultats de la première phase.

Le projet initial, remis en décembre 2002, a été examiné par un jury d'experts internationaux et une réponse favorable est parvenue aux partenaires en avril 2003. Les points forts qui ont décidé le jury à subsidier ce projet sont :

- la problématique de l'extrascolaire ;
- le projet émanait directement d'acteurs de terrain et pas d'experts technologiques s'intéressant à un secteur en manque d'accès aux TIC ;
- la cohérence du projet et sa faisabilité ;
- l'expérience et la compétence des partenaires.

Cette réponse favorable était accompagnée d'une série d'avis sur divers points à prendre en compte dans la concrétisation du projet :

- lacune au niveau méthodologique → nécessité de s'adjoindre un troisième partenaire méthodologique/technologique ;
- déséquilibre dans le budget prévisionnel du projet favorisant l'aspect matériel plutôt que les ressources humaines, avec le risque de mettre en péril la pérennité du projet au-delà de la période couverte par le contrat ;
- nécessité de composer un comité de suivi.

Badje et IDJ se sont donc mis à la recherche d'un troisième partenaire qui serait l'expert technologique et ont développé des contacts visant à rechercher des pistes pour diminuer le budget matériel.

#### 9 JUILLET 2003 : RENCONTRE RÉSEAU CITOYEN

Découverte d'une nouvelle possibilité susceptible d'assurer la pérennité de SALIPAE au moindre coût : les technologies Wi-Fi.

#### 11 SEPTEMBRE 2003 : RENCONTRE CIRB

Le projet s'adressant d'abord aux organismes bruxellois (les membres de BADJE), les partenaires ont voulu rencontrer le CIRB (Centre Informatique de la Région Bruxelloise) afin de leur proposer une participation, voire un partenariat. Au vu de l'expérience du CIRB, leur apport dans le projet pouvait se situer à divers points :

- l'expertise technique ;
- l'hébergement du site plate-forme SALIPAE ;
- le soutien dans le développement du réseau Wi-Fi (voire même l'aide à la mise en place de plus en plus d'antennes à travers la Région bruxelloise). En effet, le WI-FI et les Open Sources sont deux des enjeux du CIRB pour les années à venir et le projet de développement SALIPAE se tournait alors très probablement vers ces technologies ;
- l'accès pour les développeurs de SALIPAE à certaines formations proposées pour leurs équipes.

Avec le concours du CIRB, le projet SALIPAE pouvait devenir une expérience pilote sur Bruxelles...

#### 16 SEPTEMBRE 2003 : RENCONTRE HELLEA SPRL

Suite à la rencontre avec le Réseau Citoyen, et au cours des discussions, les partenaires ont été amené à rencontrer la société Hellea une sprl située sur Saint-Gilles (rue de Prague, 61), développant la technique Wi-Fi. La rencontre visait à définir les possibilités d'une collaboration du fait de leurs connaissances dans :

- l'expertise technique Wi-Fi ;
- les capacités en fabrication et installation de matériel ;
- le Réseau Citoyen ;
- de plus, cette société vise un développement suivant des valeurs autres que la recherche de profits (économie sociale).

## 15 DECEMBRE 2003 : RENCONTRE DOKEOS

Les partenaires ont rencontré Thomas De Praetere, directeur de Dokeos, société spécialisée dans le e-learning et les technologies open source. Dès la première rencontre, Thomas De Praetere a cerné le projet SALIPAE et lui a ouvert de nouvelles pistes de réflexion.

Très rapidement, cette rencontre a débouché sur un partenariat à 3.

## MARS 2004 : LE PARTENARIAT EST AVALISE PAR CONTRAT

Un nouveau contrat a été signé avec le Service fédéral de Politique scientifique en mars 2004 en tenant compte des remarques émises par le comité d'experts internationaux.

### **Le contenu du projet SALIPAE**

Le projet SALIPAE vise la mise en place d'un soutien informatif, administratif et logistique à destination des promoteurs bruxellois d'activités extrascolaires par la création d'un outil de gestion informatique diffusé sur Internet. Ce soutien vise à l'amélioration de la gestion administrative, à une meilleure circulation de l'information et veut favoriser le partage, via le web, des ressources de chaque acteur du secteur de l'accueil des enfants.

## CONTEXTE GÉNÉRAL

L'accueil extrascolaire, c'est quoi ?

Une définition générale : accueil des enfants (de 2,5 à 12 et même 16 ans) entre les temps scolaires et les temps encadrés par la famille, ... Un secteur assez large qui recouvre la gestion des réalités d'avant et après les heures scolaires, des week-ends et de l'ensemble des moments de vacances.

Il est difficile de donner une définition concise de l'accueil extrascolaire à Bruxelles : chaque structure d'accueil garde ses spécificités : suivant le lieu, le public visé, les activités dans lesquelles elles s'imbriquent (maisons de quartier, maisons de jeunes, ateliers créatifs,...).

Cependant, depuis 1999, les initiatives décrétales du ministre de l'Enfance Jean-Marc Nolle dans le domaine de l'accueil extrascolaire - les décrets Accueil Temps Libres, Centres de Vacances, Ecoles de Devoirs – ont permis d'avoir une meilleure vision des réalités de terrain en la matière, de mieux les définir et ainsi, de mieux les coordonner.

En revanche, la mise en œuvre de ces décrets a conduit promoteurs et services de l'O.N.E. à une surcharge administrative importante. Notamment et en toute logique, au travers des documents justificatifs des salaires des animateurs et des coordinateurs, des preuves de formation, de la délivrance des certificats "bonnes vie et mœurs", etc... Tel que c'est prévu actuellement, ces documents doivent être transmis à chaque période de vacances subsidiées !

## PROBLÉMATIQUES ET CONSTATS

Cette liste ne se prétend pas exhaustive, mais résulte des rapports d'activité des membres, des réflexions et points soulevés régulièrement lors de rencontres, réunions, discussions informelles et échanges de points de vue entre les partenaires :

- méconnaissance de la part des promoteurs de la législation en matière de contrats de travail ;
- méconnaissance de la part des animateurs de leurs droits en matière de législation sociale ;

- chaque période de vacances conduit les promoteurs d'activités à déployer une énergie folle et des moyens financiers importants pour l'information, l'insertion via la presse spécialisée,... afin de recruter suffisamment d'animateurs. Et chaque année, en dernière minute, en raison du désistement de certains d'entre eux et de l'augmentation du nombre d'enfants ils doivent engager, sur le champ, des jeunes peu ou mal expérimentés pour répondre aux besoins d'encadrement ;
- lourdeurs administratives rencontrées par les promoteurs pour constituer le "dossier" de chaque animateur et les tableaux de présence des enfants ;
- charge de travail administratif et contrôles supplémentaires sur le terrain demandés à l'O.N.E. qui ne dispose pas toujours du personnel suffisant ;
- méconnaissance de toutes les possibilités qui peuvent s'offrir aux animateurs ;
- difficulté pour les animateurs de se faire connaître aux différents promoteurs ;
- manque d'échange de "bons tuyaux" en matière d'activités et/ou de visites à proposer aux enfants ;
- manque de matériel pour les animations, alors que chacun dispose de "trésors" dont il pourrait faire profiter les autres ;
- difficultés rencontrées par les parents pour trouver des activités adaptées à leurs enfants, tant pendant l'année scolaire que pendant les 15 semaines de vacances ;
- absence de centralisation des informations sur les possibilités d'accueil et donc, difficulté pour les travailleurs sociaux d'identifier les réponses à donner aux familles qui les consultent.

## OBJECTIFS

Au vu de ces constats, le but principal visé est le développement d'un outil propre au réseau des membres de Badje apte à resserrer les liens et à intensifier la coopération voire la solidarité entre eux.

Les objectifs pour y arriver sont multiples :

- diffusion et partage, via le Web, des informations (obligations décrétales, législation,...) ;
- promotion des activités auprès du public concerné : parents et jeunes ;
- allègement de la gestion administrative pour chacun des opérateurs, et à terme pour les pouvoirs subsidiaires tels que l'O.N.E. et le FESC ;
- allègement de la procédure de recrutement ;
- accès aux offres d'emploi pour les animateurs ;
- diffusion, vers les travailleurs sociaux (via une base de données à accès libre), des différentes offres d'accueil extrascolaire et de stages de vacances ;
- échange de "bons tuyaux" ;
- gestion commune d'un matériel d'animation plus spécifique qui pourrait "circuler" entre les membres (instruments de musique, rollers, vélos...) ;
- création d'une centrale d'achats entre les promoteurs, vers les fournisseurs ;
- ...

## MOYENS ET DÉVELOPPEMENT

Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable de créer un outil performant destiné tant à l'usage des promoteurs, des animateurs que du public concerné (enfants ou parents).

Le projet souhaite installer une infrastructure durable qui n'entraînera ni de coûts financiers supplémentaires significatifs, ni d'accroissements budgétaires récurrents pour les membres de Badje. Le défi sera de ne laisser aucune structure en reste (si petite qu'elle soit) et, en ce sens, une préférence sera donnée aux technologies "open source".

## VERS UN SITE WEB

Pour concrétiser le travail de réseau entre les membres de Badje, notre choix s'est porté vers la création d'un site portail permettant à chacun de se faire connaître, de rassembler et d'échanger un maximum d'informations et en cela de participer activement à l'évolution voire à l'amélioration de l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires. Un site est donc un moyen rapide et aisé pour mettre les structures et leurs "acteurs" en contact les uns avec les autres.

Le projet SALIPAE est un projet de construction de dispositifs de partage de ressources en partie à travers le Web. La dimension de collaboration y joue un rôle central. Il s'agit notamment de produire et d'administrer des ressources, des informations, des échanges communicatifs et des modes de collaboration.

Le site Web évoluera vers la mise en place d'un réel réseau dans lequel chaque membre de Badje et leurs animateurs puiseront les informations et apporteront leurs spécificités. La gestion et la validation des données seront prises en charge par un coordinateur de Badje.

De plus, ce site Web proposera une série d'informations précieuses pour tous les acteurs de l'extrascolaire, à savoir : les travailleurs sociaux, les promoteurs non-membres de Badje ainsi que pour le public lui-même, c'est-à-dire les enfants ou leurs parents.

Ainsi, il présentera 3 sections principales :

- une section commune et publique (Internet) ;
- une section "Promoteurs" (Internet à accès réservé) ;
- et une section "Animateurs" (Internet à accès réservé).

Chacune de ces sections sera élaborée autour de bases de données, lesquelles permettront une interactivité optimale entre les divers utilisateurs. Certaines d'entre elles accueilleront des informations accessibles à tous (informations publiques), d'autres auront un accès limité soit pour la gestion, soit pour la consultation, soit pour les deux (informations protégées).

## DÉVELOPPEMENT DE MULTIPLES BASES DE DONNÉES ET LEUR ACCESSIBILITÉ

Les différentes bases de données envisagées sont : une base de données d'information générale, une base de données promoteurs, une base de données animateurs, une base de données billets d'infos et textes de loi, une base de données formulaires, une base de données vacances et activités extrascolaires, une base de données animateurs, une base de données matériel d'animation, et une base de données "bons tuyaux".

### **Résultats attendus de la Phase I (2003-2005)**

Au terme de la première phase, le projet aboutira à la mise en place du portail collaboratif comme banque de données d'information et lieu d'échanges entre les membres de Badje. Ceci suppose à la fois de former à l'utilisation de l'outil développé, de créer du trafic sur le site, de garantir la qualité des informations et la fiabilité des échanges, d'assurer au système sa pérennité, de fidéliser les acteurs et de passer de la publication à la gestion de l'interaction. Parallèlement, les partenaires devront mener une série d'activités nécessaires pour fédérer le réseau SALIPAE : rencontres des acteurs de terrain, invitations à la collaboration...

### **Conclusion**

SALIPAE sera un site conçu en bases de données et géré en partie par un administrateur mais aussi directement par les utilisateurs. Il s'agira d'une autoroute d'informations, d'un trafic d'échanges

- d'informations et de savoirs ;
- de matériel et de personnel.

A ce propos, Thomas De Praetere indique qu'il faudra partir directement sur quelque chose de vaste où beaucoup de gens sont impliqués : un projet pilote ne peut pas fonctionner car c'est des nombreux échanges générés par l'existence du site que celui-ci sera alimenté.

C'est véritablement le nombre qui fera que le site sera vivant et évoluera... sinon, le contenu ne bougera pas et mènera très rapidement au désintérêt des utilisateurs.

Nathalie Kother insiste sur le fait que tout le projet met l'accent sur la rapidité des mises à jour des contenus afin de faire face au côté éminemment évolutif du secteur.

### **Présentation des différents sites**

[www.badje.be](http://www.badje.be)

[www.salipae.net](http://www.salipae.net)

### **Présentation des résultats de l'audit**

Etant donné que le projet a la volonté d'impliquer les membres dès l'amorce du développement et de tenir compte presque en temps réel des remarques critiques formulées par les utilisateurs du système, les membres de Badje ont la possibilité de tester dès le début l'ébauche de plate-forme développée.

Une première analyse des besoins et des moyens est effectuée auprès des membres via le site de Badje. Pour ce faire, 3 questionnaires ont été réalisés :

- \_ un à destination des responsables administratifs ;
- \_ un pour les responsables informatiques ;
- \_ un autre pour les animateurs.

Ces 3 questionnaires comportent tous 10 questions sur divers points relevant tant de l'aspect quantitatif que qualitatif : l'accès à Internet, la fréquence d'utilisation, les attentes de chacun par rapport à un site de l'extrascolaire et d'Internet en général, les craintes, etc.

### **Méthodologie**

Pour réaliser l'audit, les membres de Badje ont tous été contactés par téléphone et invités à compléter, si possible, directement les questionnaires en ligne. Ainsi, plusieurs discussions ou commentaires « à chaud » ont enrichi ou nuancé les réponses de certains promoteurs.

Les premiers résultats de l'audit porte principalement sur l'équipement informatique.

A ce jour (23 juin 2004), les partenaires du projet SALIPAE ont reçu 85 questionnaires remplis qui se répartissent de la manière suivante :

- responsables administratifs : 33
- responsables informatique : 24
- animateurs : 28

Etant donné que le nombre de réponses n'a pas atteint la moitié des membres de Badje (Badje comporte à ce jour 66 membres), les partenaires se sont attaché à définir les grandes lignes de l'équipement informatique et des possibilités de connexion dont disposent à l'heure actuelle les membres de Badje. Ces chiffres permettent d'identifier certains problèmes récurrents dans l'utilisation de l'Internet au quotidien par les publics interrogés :

- 88% des associations interrogées sont reliées à Internet ;

- 72% des membres interrogés disposent d'un réseau d'ordinateurs, et c'est paradoxalement la gestion de ce réseau qui constitue l'une des causes majeure de leurs appels à l'extérieur en cas de panne.
- 68% des associations donnent accès à Internet à tous les membres de leur personnel. 12% le réserve à une certaine partie de leur hiérarchie.
- 40% des responsables informatiques disent utiliser ou se servir d'un forum ou échanger via "chat".
- Du côté des formations souhaitées, la grande majorité des demandes concerne les bases de données et Excel.
- Seul 12% des responsables informatiques ont suivi une formation spécifique. Il s'agit souvent d'une personne qui a un certain intérêt pour l'informatique et qui sait se débrouiller, mais qui peut très vite se retrouver coincée et doit alors faire appel à un informaticien. On constate par exemple que dans de nombreuses associations, les ordinateurs ont été connectés en réseau de façon plus ou moins artisanale, et que lorsque le réseau "plante", personne n'est capable de trouver les causes du dysfonctionnement et de les réparer.
- De même, 68% des associations interrogées possèdent un site Internet (ce qui est une excellente proportion !), mais seul un tiers de ces associations ont les compétences pour effectuer elles-mêmes les mises à jour. Elles font donc appel à un web master extérieur pour opérer chacune des mises à jour, ce qui les pousse à opter pour des contenus les moins évolutifs possibles : ce sont en général des sites qui reprennent uniquement les coordonnées de l'association, un descriptif général de ses activités et tout ce qui ne demande pas de mises à jour régulières.

Par rapport à cela, Claire Weber et Christine Redant expliquent qu'une association n'a que très rarement les moyens d'engager un web master ou de payer à l'un de ses employés la formation adéquate pour pouvoir tenir un site à jour.

Patrick Van Vooren rappelle que le CIRB peut mettre du temps et du personnel au service de telles initiatives pour des prix réellement très compétitifs... (sans TVA) Proposition à laquelle Sébastien Soyez réplique que si le partenariat Badje-IDJ-Dokeos a été accepté et financé au niveau fédéral, c'est aussi (et surtout) pour gérer ce type de problème... et qu'il serait donc assez mal vu de les dévier vers un organisme régional : un des objectifs du projet est bel et bien la transmission de ces compétences vers les travailleurs de terrain.

Guy de San propose quant à lui de faire appel aux élèves qui fréquentent l'enseignement technique ou professionnel en infographie-informatique. Cela permet d'obtenir des travaux d'une qualité professionnelle quasiment gratuitement dans le cadre de travaux scolaires.

Claire Weber souligne que le Blé en Herbe a en effet travaillé avec Interface3 (un centre de formation professionnelle aux nouvelles technologies ouvert exclusivement aux femmes) mais que cela a posé de très gros problèmes pour le suivi du site. En effet, une fois que l'élève a terminé son stage, il est très difficile de retrouver quelqu'un pour assurer le suivi du site.

Au vu de ces remarques, il est nécessaire d'assurer la transmission du savoir et du savoir-faire et cela par tous les moyens :

- Marie-Magdeleine de Meeûs propose, dans l'optique d'un partage de ressources humaines, d'engager un informaticien mobile qui serait chargé de la programmation et du suivi du site Internet de plusieurs associations.
- Nathalie Kother souligne qu'IDJ prévoit toujours la formation d'une personne ressource dans l'association pour laquelle un site est créé. Cette formation est assurée par le

webmaster et permet de rendre autonome au moins pour les mises à jour. Cette formation pourrait être incluse d'office dans la convention ou le contrat pour le développement d'un site.

- Un des principaux problèmes rencontrés est celui des virus. En effet, ceux-ci foisonnent sur la toile et il est donc primordial, si l'on veut mettre de nombreux internautes en réseau, de s'assurer qu'ils soient tous bien protégés contre les virus.

A ce sujet, Emile Pirlot signale que les antivirus gratuits ne sont pas de très bonne qualité, et que donc, une telle protection demanderait des investissements...

Solutions proposées :

- On propose notamment de prévoir sur le site SALIPAE divers liens vers des informations précises et à jour concernant les virus, les hoax...
- Sébastien Soyez signale que le site du projet Upcase ([www.upcase.be](http://www.upcase.be)) propose de nombreux logiciels informatiques gratuits, et notamment des antivirus. Patrick Van Vooren du CIRB soulève que le projet Upcase est un excellent projet, mais que malheureusement, ses contenus ont cessé d'évoluer depuis 6 mois, ce qui jette quelques doutes sur l'actualité (et donc la fiabilité) des logiciels mis à disposition...
- Une autre solution pourrait bien entendu être de se servir des antivirus intégrés au système d'exploitation Windows utilisé par l'association. Ceux-ci sont en général très performants et permettent des mises à jour régulières. Le problème est bien entendu que la plupart des associations travaillent avec des systèmes d'exploitation ou des logiciels "craqués", c'est-à-dire dont elles n'ont pas la licence...

Rem : Ce problème d'utilisation "illicite" de logiciels ou de systèmes d'exploitation est un problème avéré. Et outre la question du manque de fonctionnalité de ces programmes "craqués", il faut également rappeler que ce n'est pas légal ! En fournissant une grande visibilité virtuelle à ces associations, le projet SALIPAE risque aussi de mettre cette infraction en évidence...

Cette réalité est toutefois nuancée par Guy De San : Microsoft sait que la plupart des associations oeuvrant dans le social ne disposent pas des moyens nécessaires pour acheter les licences de tous les programmes qu'elles utilisent. Cela fait donc partie d'une stratégie commerciale globale de laisser certains organismes travailler sur des versions "craquées" des programmes Microsoft. Cela finit par amener tout le monde à travailler avec Windows et ainsi à ne pas se tourner vers des systèmes concurrents...

Pour clôturer la présentation des résultats de cette première enquête effectuée sur un échantillon représentatif de futurs utilisateurs du site, Patrick Van Vooren fait remarquer que de tels questionnaires devraient comporter les mentions légales de protection de la vie privée. Non seulement cela rassure les personnes qui remplissent les questionnaires, mais cela constitue surtout une obligation légale.

### **Evaluation de l'outil SALIPAE**

Anne Dohogne signale que les activités organisées au niveau des communes ou des structures qui en dépendent (les programmes CLE par exemple) souffrent d'un manque de visibilité envers le public. Elle se demande dans quelle mesure la mise en place du projet SALIPAE va combler ce manque ?

Nathalie Kother explique que déjà aujourd'hui, au niveau des bases de données du site d'IDJ, une recherche peut s'effectuer sur plusieurs critères dont celui de la situation géographique des activités. Cette possibilité de recherche "multicritères" sera proposée sur le site SALIPAE.

Michel Vandekerke (de l'Observatoire de l'Enfance) s'interroge quant à lui sur l'exportabilité du projet. Il se demande dans quelle mesure un tel projet pourra s'exporter au-delà de Bruxelles...

Nathalie Kother explique qu'il faut faire la séparation entre les adresses [www.badje.be](http://www.badje.be) et [www.salipae.net](http://www.salipae.net). En effet, le site [www.badje.be](http://www.badje.be) est une application de l'outil SALIPAE au niveau bruxellois : SALIPAE est un outil d'échange, exportable à d'autres régions et même à d'autres secteurs d'activité. "[www.badje.be](http://www.badje.be)" sera donc la première application de la plate-forme SALIPAE dont les processus de programmation et les zones d'échanges seront décrites sur le site "[www.salipae.net](http://www.salipae.net)".

L'outil concernera Bruxelles dans un premier temps, mais pourra tout à fait trouver une application parallèle dans les deux autres régions... le temps de créer "Wadje" ou "Fadje" ?

Pour Christine Redant, l'échange d'animateurs tel qu'il sera proposé par SALIPAE représente indéniablement l'opportunité d'une revalorisation qualitative du secteur. Mais cela va également générer de grands changements dans les habitudes des associations et des animateurs. Il faut donc se préparer à une forme de méfiance de la part des acteurs de terrain, mais en même temps défendre l'idée que ce "trafic" des animateurs sera bénéfique à terme tant pour les promoteurs que pour les animateurs eux-mêmes : création de liens, échanges d'idées, d'expériences, ...

### **L'accessibilité et la fracture sociale**

Le projet SALIPAE n'a de sens que dans la mesure où tous les acteurs du secteur visé disposent d'un accès suffisamment performant à Internet.

Cela signifie donc que le public visé doit à la fois être équipé en

Hardware : être en possession d'ordinateurs capables d'assumer une navigation raisonnablement rapide et lisible ;

Software : posséder au moins un système d'exploitation compatible et un programme de navigation (Explorer, Netscape, ...);

Connexions Internet (permettant un débit raisonnable) : ADSL, connexion par câble ou... connexion par onde hertzienne : le Wi-Fi !

A ce sujet, Michel Vandekerke se demande pourquoi les partenaires se sont tant intéressés au Wi-Fi : c'est une connexion dont on ne connaît pas encore les possibilités de développement, et qui est beaucoup moins utilisée que les connexions par câble...

Nathalie Kother explique que la question de la connexion des utilisateurs potentiels de SALIPAE a été une question très délicate lors de l'élaboration de la première mouture du projet. En effet, les partenaires ont tout d'abord pensé financer une connexion ADSL à l'ensemble des membres de Badje afin de s'assurer que tout le monde soit connecté. Mais cette solution s'est avérée insatisfaisante pour différentes raisons :

- le budget de la Politique Scientifique est un budget réparti sur 4 ans. Qu'advient-il au terme de cette période de financement ?
- problème d'exportabilité : le budget permettrait de payer une connexion aux membres de Badje, mais pas à l'ensemble des utilisateurs du site...

Le Wi-Fi représentait donc une alternative aux connexions payantes puisque c'est une connexion sans fil et sans frais ! Une technologie dont on a annoncé un peu prématurément qu'elle permettrait à chacun de disposer d'une connexion gratuite dans les principales villes belges... Mais le "maillage" du Wi-Fi (c'est-à-dire sa zone de couverture) s'est avéré insuffisant pour atteindre une proportion satisfaisante du public visé par le projet. Les partenaires se sont donc détournés du Wi-Fi. En effet, 88% des membres de Badje dispose déjà aujourd'hui d'une connexion.

Guy de San souligne que 88% des associations connectées, ça fait toujours 12% qui ne le sont pas ! Et une bonne partie de ces 88% disposent peut-être de connexions bancales, chez eux, chez un ami, ... Pour lui, le débat sur le Wi-Fi est toutefois accessoire car on avance inévitablement vers la gratuité (ou presque) de l'accès à Internet. Déjà aujourd'hui, dans de nombreuses grandes villes, l'accès à Internet est quasiment gratuit (Paris, New York, ...)

Pour Thomas De Praetere, il faut faire preuve d'un certain "scepticisme de bon aloi" et ne pas oublier que la technologie n'est pas tout ! Il faut avant tout générer des interactions sociales entre les acteurs d'un secteur déterminé en sachant que, même si tout le monde est équipé de bonnes machines et de bonnes connexions, il se peut que les gens ne collaborent tout simplement pas ! Il serait dès lors très négatif, parce que les budgets attribués sont importants, de ne mettre l'accent que sur les réussites du site et d'occulter les problèmes rencontrés. Pour Sébastien Soyez, c'est en effet le processus évolutif du site qui est important pour les experts bien plus que le résultat lui-même !

Pour David Larivière, l'accès technologique à l'Internet n'est pas l'unique écueil dans lequel pourrait tomber un projet comme SALIPAE. La fracture sociale générée par le recours à un outil Internet pose en effet d'autres questions :

Qu'en est-il de ceux

- qui ne parlent pas le français ?
- qui ne savent pas lire (parce qu'ils sont analphabètes ou parce qu'ils souffrent de déficiences visuelles) ?
- qui n'ont pas du tout accès à un ordinateur ou qui en ignorent totalement le fonctionnement, ... ?

La fracture numérique pourrait encore aggraver la fracture sociale...

Nathalie Kother souligne que c'est une préoccupation permanente des partenaires de s'assurer que tout le monde ait au moins un accès à Internet, et de préférence, un accès assisté. C'est déjà le cas chez IDJ où des ateliers Internet sont proposés, mais il faudrait que cela s'étende et idéalement, qu'il y ait des « Net Point » dans toutes les communes.

Elle rappelle que la mise en place d'un outil comme SALIPAE ne signifie pas pour autant la fin des publications papiers comme les guides édités par IDJ ou le "Bruxelles en Vacances" édité par IDJ et Badje. C'est un outil en plus qui n'est pas destiné à faire disparaître les autres !

Guy de San pense quant à lui que si l'on veut combattre au mieux la fracture sociale, il faut tendre vers un mode de communication moins "verbeux" et davantage visuel. Il faut travailler sur le style des textes mis en ligne, et surtout, éviter d'écrire comme sur papier. Des phrases courtes, beaucoup d'images, aller à l'essentiel de l'information en faisant fi des fioritures, utiliser beaucoup d'illustrations, de schémas, etc. Afin de pouvoir évaluer la lisibilité du site, il est très important d'intégrer, dans le comité de suivi, des représentants de tous les niveaux sociaux.

Pour Sylvie Lemaire, il est en effet très important de développer un outil de vulgarisation des textes officiels et législatifs. L'O.N.E. s'acquitte déjà en grande partie de cette tâche par la publication de brochures "grand public", mais il serait bon que ce travail soit fait de façon plus large sur Internet. Mais attention, pour Emile Pirlot, directeur du service ATL de l'O.N.E., il faut qu'il y ait un bon transfert d'informations entre les différents partenaires du secteur de l'enfance : il ne faut pas par exemple que le site de l'O.N.E. soit incompréhensible et qu'il faille aller en chercher la traduction sur SALIPAE... Les exigences identifiées au niveau de l'élaboration du projet SALIPAE doivent raisonner dans l'ensemble du secteur et renvoyer chacun à sa propre communication !

Pour Sébastien Soyez, il est également important de se souvenir que le projet SALIPAE est financé au niveau fédéral et que d'une façon ou d'une autre, il faut songer à son exportabilité au niveau national ! Traduire le site en néerlandais ne serait sans doute pas une bonne solution : en effet, les secteurs de l'enfance et de la jeunesse

sont communautaires et connaissent donc des réalités très différentes en Communauté française et en Flandre.  
Par contre, il serait bien de songer à trouver un partenaire flamand pour développer l'outil SALIPAE en Flandre...

La séance est clôturée à 12h.